

Demande d'explication n° 4-1301 posée le 10 décembre 2009 par Monsieur José DARAS, Sénateur, à Madame Inge VERVOTTE, Ministre de la Fonction Publique et des Entreprises Publiques.

Le remplacement du pont de Tilff.

Le SPW, l'administration communale d'Esneux et Infrabel proposent un projet commun qui résout les problèmes de sécurité aux passages à niveau et du remplacement du pont de Tilff.

Comme le veut la législation, ce projet est soumis à une étude d'incidences, mission qui a été confiée par appel d'offres au bureau Aries. Celui-ci examinera le projet sous divers aspects : mobilité, environnement, bruit, ... Préalablement à cette étude, une enquête publique a été tenue afin d'intégrer les remarques de la population à l'étude d'incidences.

Le passage de la voirie déviée à proximité de la zone récréative des « Prés de Tilff » fera l'objet d'une attention particulière. L'étude d'incidence ne manquera certainement pas de mentionner des recommandations à ce sujet.

Les services d'urgence sont également favorables à ce projet. Ils préfèrent un détour de quelques centaines de mètres que risquer d'être à l'arrêt pendant plusieurs minutes devant un passage à niveau fermé. Et ce d'autant plus que l'offre ferroviaire sur la ligne 43 Liège – Gouvy a été augmentée.

Ce projet commun SPW, administration communale et Infrabel répond totalement aux exigences du contrat de gestion d'Infrabel. La suppression des 3 passages à niveau éliminera définitivement tout risque de collision entre un usager de la route et un véhicule ferroviaire. Il y a lieu de rappeler que depuis 1995, 9 accidents ayant entraîné la mort de 3 personnes ont eu lieu à ces passages à niveau.

Par ailleurs, une solution pour la suppression du passage à niveau de l'île Rousseau a été trouvée conjointement avec le SPW et sera proposée prochainement.